

La révolution numérique wallonne selon Marcourt

Parmi les compétences du ministre wallon de l'Economie et de l'Industrie Jean-Claude Marcourt, on trouve également le Numérique. Un domaine sur lequel le socialiste ne s'était guère exprimé depuis le début de la législature. Et pour cause : il préparait depuis plusieurs mois un « plan d'action » pour développer les technologies digitales. Le ministre l'affirme :

« C'est une véritable révolution qui se prépare avec l'internet des objets connectés, la numérisation des produits de grande consommation et l'essor de l'e-commerce. La composante "numérique" de notre plan Marshall 4.0 nous permettra de maximiser l'impact de ces évolutions dans l'indus-

trie. » Pratiquement, ce plan débute par un état des lieux détaillé de la situation en Wallonie. Pour ce faire, le ministre a mis en place un Conseil du numérique qui se réunira dès cette semaine et rendra un « projet de feuille de route » avant les vacances. ■

La Wallonie affiche ses ambitions numériques

Le ministre wallon de l'Economie, Jean-Claude Marcourt, présente son plan de législature pour développer les nouvelles technologies.

A la traîne la Wallonie, pour intégrer le potentiel des technologies numériques dans son économie ? Le constat est en demi-teinte : des exemples brillants existent mais il reste des écueils retardant un « vrai » décollage. « Les talents sont là, pourtant, lance Pierre Rion, le président de la société liégeoise EVS, spécialisée dans l'audiovisuel. Il épingle Fishing Cactus (jeux vidéos), Iris (reconnaissance optique) ou encore Flying Cam (capture aérienne). Pour aller plus loin, il faut permettre au numérique de doper tout le tissu économique wallon ».

Dès la semaine prochaine, Pierre Rion présidera le Conseil du numérique, le pivot du « plan » que le ministre de l'Economie, Jean-Claude Marcourt (PS), dévoile ce lundi dans *Le Soir*. S'y retrouveront, parmi une vingtaine de membres, la patronne de Belgacom, Dominique Leroy, le président du comité stratégique de Nethys, Daniel Weekers, ou Thierry Geerts, patron de Google Belgique.

Mais quelles sont donc les faiblesses qui retardent l'envol numérique wallon ? Pierre Rion évoque les problèmes d'infrastructure. « Il y a une sous-utili-

« Il y a une sous-utilisation flagrante de la capacité numérique installée en Wallonie »

sation flagrante de la capacité numérique installée en Wallonie, regrette-t-il. A travers la Sofico, l'une de ses sociétés publiques de financement, la Région wallonne dispose de centaines de kilomètres de fibre optique. Mais très rares sont les entreprises qui y sont directement raccordées. Il pointe également les lenteurs dans la fourniture des services. On peut créer sa société en une matinée mais on doit parfois attendre des semaines avant de pouvoir la connecter à l'internet. Ces freins doivent disparaître ».

Le nouveau président du Conseil numérique voudrait également renforcer la formation. « Je m'étonne de voir que la plupart des écoles n'ont pas encore la possibilité de s'approprier les

nouvelles technologies comme les tablettes, pour améliorer leur tra-

vail pédagogique ».

Si le gouvernement wallon veut placer la Wallonie sur la carte du monde des régions qui font la différence en matière de numérique, après des années où les efforts ont été plutôt timides, il n'a plus droit à l'erreur. Certains secteurs devraient être l'objet de toutes les attentions, comme les soins de santé « informatisés », qui sont sur toutes les lèvres.

Récemment, NRB, une filiale d'Ethias active dans les services informatiques, a racheté plusieurs acteurs wallons de l'e-Santé et entend devenir leader du secteur en Belgique. La présence d'Ulrich Penzkofer, le patron de NRB, au sein du Conseil numérique n'est donc pas une surprise. Cependant, tant Jean-Claude Marcourt que Pierre Rion se défendent d'avoir déjà plié le dossier. Ils insistent : tout partira de la réflexion qui va avoir lieu et les choix seront validés par le gouvernement wallon. ■

ALAIN JENNOTTE

REPÈRES

Une structure en cascade

Conseil du numérique. Il se réunira durant toute la phase préparatoire du projet pour « structurer la réflexion ». Sa première réunion aura lieu le 27 février. Il remettra un « projet de feuille de route » au ministre Marcourt avant les vacances.

Consultance. Un consultant du groupe Roland Berger se concentrera sur l'inventaire des ressources, la comparaison avec les initiatives prises à l'étranger et l'analyse des forces et faiblesses.

Comité des sages. Issu de la classe « Technologie et société » de l'Académie royale des sciences de Belgique, il se chargera d'étudier la vision à long terme des « impacts sociétaux du numérique ».

L'Agence du numérique. C'est le nouveau nom de l'Agence wallonne des télécoms. Ses nouvelles missions seront redéfinies au terme de la réflexion.

Les assises du numérique. Elles seront constituées de groupes de travail qui plancheront sur les différents axes dégagés par le Conseil. Une consultation publique est également prévue. Elles se tiendront de mars jusqu'à juin.

« Maximiser l'impact de la révolution digitale sur l'industrie wallonne »

ENTRETI

Depuis le début de la législature, on avait peu entendu Jean-Claude Marcourt sur sa compétence de ministre wallon du Numérique. Normal, explique son cabinet. Le plan d'action qui est annoncé ce lundi mobilise les énergies en interne depuis des mois.

Un grand machin de plus ? C'est tout le contraire, martèle Jean-Claude Marcourt, qui entend en faire un axe majeur de son action durant les quatre prochaines années et affirme avoir un budget suffisant pour concrétiser ses ambitions.

Vous lancez un plan pour développer l'économie numérique. Quels sont vos objectifs ?

C'est une véritable révolution qui se prépare avec l'internet des objets connectés, la numérisation des produits de grande consommation et l'essor de l'e-commerce. La composante « numérique » de notre plan Marshall 4.0 nous permettra de maximiser l'impact de ces évolutions dans l'industrie. Pas seulement en boostant les entreprises spécialisées mais aussi transversalement. D'ici cinq à dix ans, notre monde et aura complètement changé. Il y a une décennie, des voitures sans conducteur, c'était inimaginable. Aujourd'hui, ce n'est plus de la science-fiction.

Quels seront les secteurs qui évolueront le plus rapidement ?

Je pense par exemple à l'e-Santé mais aussi à des domaines plus inattendus, comme l'alimentaire. On doit s'attendre à ce que les imprimantes 3D jouent un rôle dans la production de notre alimentation. Globalement, nous allons aider toutes les entreprises à intégrer le numérique, avec le soutien de nos pôles de compétences. Il y aura aussi un effort de formation essentiel à faire dans les écoles et vers les citoyens.

Parce qu'il faudra aussi un travail sur les mentalités ?

Le philosophe Michel Serres a expli-

qué pourquoi l'internet était la troisième grande révolution humaine après l'écriture et l'imprimerie : ce ne sont plus les mêmes sollicitations neurologiques qui sont à l'œuvre.

Doit-on faire travailler sa mémoire comme par le passé si toute l'information est dans le « cloud », c'est-à-dire un ensemble de serveurs disséminés sur le réseau ? Tout cela aura aussi impact sur les méthodes d'enseignement.

Concrètement, comment allez-vous procéder ?

La première phase, c'est un état des lieux détaillé. Cette semaine, le nouveau Conseil du numérique tiendra sa première réunion. Il doit faire vivre et évoluer ce plan. Un consultant du groupe Roland Berger encadrera l'analyse. Au printemps, j'organiserai des assises du numérique. Je présenterai le plan au gouvernement à la rentrée. Je dispose d'un budget d'au moins deux cents millions d'euros pour les quatre ans.

Lors de la législature précédente, vous n'étiez pas chaud pour vendre le réseau wallon de fibre optique.

Quel sera son rôle ?

C'est un actif important. Si on l'avait vendu, il aurait fallu négocier des prix de location moins attractifs pour tous les services publics qui utilisent déjà la fibre. Cela aurait rendu dérisoire le prix que l'on en aurait tiré.

Vous aurez besoin d'un opérateur pour valoriser cette fibre. Belgacom mène une opération de charme auprès des pouvoirs publics wallons. Il sera ce partenaire ?

Belgacom est dans le Conseil du numérique mais les câbles y sont aussi. La réflexion qui aura lieu dans les prochains mois permettra de décider comment utiliser au mieux ce réseau public.

La capacité des « data centers », ces centres informatiques où l'on stocke les données, est-elle suffisante en Wallonie ?

Pouvoir stocker chez nous de manière sécurisée de grandes quantités de données, médicales notamment, est fondamental. Il y a déjà des data centers, comme celui de Google, dans le Hainaut. S'il faut en développer d'autres, la Région pourrait participer à leur financement. Nous avons un budget annuel de cent millions d'euros pour diversifier notre industrie productive.

Est-ce que ce plan n'arrive pas trop tard ? Le reste de la planète n'a pas attendu la Wallonie...

Lorsque l'on a lancé les premiers plans Marshall, les nouvelles technologies n'étaient pas suffisamment développées pour que l'on en fasse un pôle de compétitivité.

Depuis, on n'est certainement pas restés inactifs. Il y a eu de nombreuses initiatives publiques, comme les clusters d'entreprises ou privées, comme celle de Microsoft. C'est le moment de passer à la vitesse supérieure.

Vous ne craignez pas de faire double emploi avec l'agenda digital que prépare le ministre De Croo, au fédéral ?

On ne va pas se marcher sur les pieds car ces deux projets sont parfaitement complémentaires. Le numérique industriel est une compétence régionale. Mais Alexander De Croo a lui aussi des leviers utiles à actionner.

Votre budget ne pourra pas tout soutenir. L'investissement privé sera au rendez-vous pour vous épauler dans cette « numérisation » de l'industrie wallonne ?

Je crois aux nouveaux modes de financement. Le « crowdfunding », où chacun peut apporter des montants intéressants mais sans excessive prise de risque est une option d'avenir. Ce ne sera pas toujours suffisant. Pour cette raison, j'ai demandé aux outils publics d'investissement d'agir aux côtés du crowdfunding et des investisseurs privés. ■

Propos recueillis par
A.Je.